

OBJECTIF

Récompenser **le meilleur Pointer Français présenté par un amateur** dont il est le propriétaire. Quelques soient les types d'épreuves et le type de gibier, en France et/ou à l'étranger.

PERIODE

Sur une année civile

PROPRIETAIRES

Membre du Pointer Club Français à jour de cotisation.

Français ou résidant en France.

Ne pas être dresseur professionnel.

CHIENS

Quel que soit l'âge.

Reconnu au Livre des Origines Françaises.

Dysplasie A ou B

Le chien ne doit PAS avoir été présenté par un professionnel dans l'année.

CLASSEMENTS

Sont pris en compte tous les classements dans tous les concours officiels quelque soit le gibier et la discipline en France et à l'étranger sur une année civile.

Le barème de point sera celui qui sert pour l'échelle des valeurs.

Pour gagner ce challenge, le chien devra avoir obtenu le maximum de points sur l'année. En cas d'égalité de points, il sera décerné au chien le plus jeune.

VAINQUEUR

La remise du trophée et une invitation au repas de Gala sera faite lors de la NE de l'année suivante.

Publication dans la revue.

Pour ce challenge, les résultats doivent impérativement être envoyés à :

M Jean Pierre GABARROCA, 1 Place du 19 Mars 1962, 11330 MOUTHOMET.
jp.gabarroca@wanadoo.fr 06 16 44 24 33

Pour le 15 mai au plus tard en joignant la photocopie du carnet de travail mentionnant les récompenses obtenues.